

**AIDE AU FINANCEMENT DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE  
« PERFORMANCE SPORT TEXTILE AND FOOTWEAR »  
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC  
L'UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC**

La Haute-Savoie concentre plus de 100 entreprises dont l'activité est principalement orientée vers des activités de production et de diffusion d'articles de sports (hors commerces). Près de 70 % d'entre elles sont implantées dans le bassin annécien où l'on retrouve des leaders comme Salomon, Mavic, Fusalp, Eider, Millet, Scott, TSL, ... (hors bassin annécien, les sociétés les plus importantes sont Dynastar et Quechua). Au total et hors activités connexes, on comptait en 2014, 5730 personnes en Rhône-Alpes travaillant dans ce secteur d'activités.

Le Grand Annecy, qui considère le développement de cette filière d'activité comme un enjeu majeur, a favorisé en 2009 la mise en place de l'association Outdoor Sports Valley (OSV) et soutient depuis son action en direction des entreprises du secteur.

L'un des axes majeurs de développement que l'association Outdoor Sports Valley a retenu est la formation. Dans le but de former les futurs cadres, techniciens et commerciaux de l'industrie des sports outdoor, OSV a souhaité développer plusieurs formations et a dans ce but noué des partenariats avec l'EM Lyon et l'IUT d'Annecy (Université Savoie Mont Blanc).

En collaboration avec OSV et avec l'appui des collectivités locales (Le Grand Annecy et le Conseil Départemental de Haute-Savoie), l'IUT d'Annecy a ainsi mis en place en 2012 une Licence Professionnelle « Performance Sports Textile & Footwear », puis en 2014 la Licence Professionnelle « International Sales Specialists in Sports », et enfin en 2017 la Licence Professionnelle « Sports Design & Communication ».

Le Grand Annecy soutient financièrement la licence « Performance Sports Textile & Footwear » (PSTF) par un versement annuel de 10 000 € depuis 2015.

Pour asseoir le développement de cette formation en adéquation étroite avec les besoins des entreprises locales, l'Université Savoie Mont Blanc sollicite aujourd'hui le renouvellement de l'aide du Grand Annecy, qui, en concertation étroite avec l'association OSV, a décidé de lui apporter une subvention annuelle de 10 000 € pour les deux prochaines années (2018, 2019).

La somme correspondante est inscrite au BP 2018.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Président à signer une nouvelle convention entre le Grand Annecy et l'Université Savoie Mont Blanc définissant les conditions et modalités de versement de cette subvention annuelle et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.